



vous accompagner

► Aujourd'hui, les besoins des familles sont multiples et en constante évolution. La MSA est à l'écoute des attentes de ses adhérents et, pour leur permettre de concilier vie familiale et professionnelle, elle développe des actions innovantes et spécifiques. Par cette démarche, la MSA favorise la dynamique des territoires, propose des solutions de proximité et contribue à la vitalité en milieu rural.

► Ayez le réflexe Internet !
Retrouvez toutes les informations concernant l'offre sur bourgogne.msa.fr



N'hésitez pas à contacter
votre service social MSA Bourgogne
0 969 36 20 50

Être accompagné à la maison après une chirurgie ou une hospitalisation

■ PRADO : le service de retour à domicile



Conception : Secteur Communication MSA Bourgogne - Crédit photos : CCMSA Service Images - Novembre 2019



L'essentiel & plus encore

MSA Bourgogne
14 rue Félix Trutat Tél : 0 969 36 20 50
21046 DIJON CEDEX bourgogne.msa.fr



L'essentiel & plus encore

bourgogne.msa.fr



Un accompagnement personnalisé avec le service de retour à domicile

✦ **Vous êtes hospitalisé** et dans quelques jours, vous allez rentrer à domicile. Le service de retour à domicile vous permet de bénéficier d'un suivi personnalisé chez vous.

✦ **Un conseiller de l'Assurance maladie** vous aidera dans la prise de rendez-vous avec les professionnels de santé.

✦ **La Mutualité Sociale Agricole** propose des prises en charge sur le domaine des aides à domicile (voir ci-contre). Un conseiller MSA vous contactera et fera le point avec vous sur vos droits et les offres MSA.

Les services proposés par la MSA Bourgogne à votre retour à domicile

✦ **Aide à domicile**

La MSA accompagne votre retour à domicile et au-delà selon votre situation.

✦ **Portage de repas**

La MSA apporte une participation financière pour les repas livrés à votre domicile.

✦ **Téléassistance**

La MSA apporte une participation financière aux frais d'abonnement mensuel.

✦ **Aide à l'adaptation de l'habitat et aide technique pour le maintien à domicile des personnes âgées**

La MSA apporte une participation financière aux dépenses d'aménagement du domicile.

Ces prestations sont soumises à condition de ressources.